

Mise en accessibilité des établissements recevant du public – conférence du 27 septembre 2018  
**Outils en ligne pour diffuser l'information**

**L'État lance dans le Rhône deux outils permettant de simplifier et sécuriser les dispositifs obligatoires de déclaration pour le demandeur et de gestion et diffusion de l'information pour l'État et les collectivités.**

**1- Utilisation de demarches-simplifiees.fr pour déclarer en ligne la conformité de son ERP :**

L'État a lancé une procédure permettant aux exploitants et/ou propriétaires de déclarer en ligne leur attestation d'accessibilité. Cette procédure a été déployée à l'échelle nationale en juin 2018 et utilise un outil permettant aux administrations de créer des procédures en ligne (demarches-simplifiees.fr).

Situation AVANT déploiement de l'outil	Situation APRES déploiement de l'outil
<ul style="list-style-type: none"><li>• Envoi des attestations en recommandé, à l'État avec copie à la collectivité</li><li>• Pas de retour de l'administration sur la prise en compte</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Déclaration de la conformité en quelques clics</li><li>• Une « déclaration d'enregistrement de son attestation » reçue par courriel</li></ul>

**- lien pour déclarer en ligne une attestation d'accessibilité :**

établissement avec N° de SIRET :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/attestation-d-accessibilite-erp-siret>

établissement sans N° de SIRET :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/attestation-d-accessibilite-erp-sans-siret>

**- lien pour déclarer en ligne l'achèvement des travaux prévus dans un Ad'AP :**

établissement avec N° de SIRET :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/attestation-d-achevement-travaux-erp-siret>

établissement sans N° de SIRET :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/attestation-achevement-travaux-erp-sans-siret>

**2- Mise en ligne et accès simple à une base de données centralisée : c-conforme.fr**

<https://c-conforme.fr/>

La DDT du Rhône a initié et piloté le développement d'un site internet permettant d'accéder aux données relatives à la conformité des ERP de manière simple et centralisée.

Les données disponibles sont les suivantes :

- les ERP sous attestation envoyée à la préfecture/DDT du Rhône
- les ERP situés dans le Rhône sous Ad'AP approuvé dans le Rhône.

Les principes d'utilisation du site sont les suivants :

- recherche possible par adresse ou par établissement
- navigation sur une carte géolocalisant les établissements
- site compatible sur ordinateur et smartphone
- lien simple avec les outils de déclaration en ligne
- possibilité de signaler des erreurs de noms et d'adresse.

Les limites de l'outil :

- les ERP situés dans le Rhône sous Ad'AP approuvé dans un autre département n'y figurent pas pour l'instant
- il présente les ERP conformes, qui ne sont pas tous accessibles
- le site, à ce stade, n'est pas encore adapté aux mal voyants.

Cet outil a été développé par l'État dans le Rhône, avec le soutien de nombreux acteurs locaux (métropole, villes de Lyon et Villeurbanne, associations représentant les personnes handicapées de la métropole de Lyon) qui ont pu le tester et réagir lors de sa conception. Il est lancé officiellement sur le territoire du Rhône en septembre 2018.

Son déploiement à d'autres échelles est actuellement à l'étude.

---

Pour information, l'ensemble du projet « c conforme » a été lauréat du concours national « Futurs publics 2018 », concours d'innovation dans la fonction publique.

<http://www.modernisation.gouv.fr/sinspirer-pour-transformer/laureats-du-concours-futurs-publics-2018-quand-linnovation-publique-inspire>

*«C'Conforme : une innovation exemplaire qui fait collaborer simplement administrations et entreprises et assure la transparence de l'info auprès des usagers»* Nicolas Conso, président du jury

# Avec la télédéclaration et c-conforme

